

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 12/2011

**concernant la demande d'un crédit d'étude
pour l'amélioration du chemin de
Chamoyron, tronçon supérieur**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le 31 mai 2011 à 20.00

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

Crédit d'étude pour l'amélioration du chemin de Chamoyron, tronçon supérieur

S O M M A I R E

Chapitres

1. Objet du préavis
2. Généralités
3. Opportunité
4. Présentation de l'avant-projet
5. Crédit d'étude (honoraires)
6. Planification et organisation
7. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)
8. Conclusions générales
9. Conclusions du préavis

St-Légier-La Chiésaz, le 9 mai 2011

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'étude de CHF 71'000.- pour l'amélioration du chemin de Chamoyron, tronçon supérieur.

2. Généralités

En mars 2007, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à acheter une bande de terrain de 166 m² à Mme Marie-Louise Guex pour améliorer la sécurité des piétons et assurer une bonne accessibilité routière au quartier et à l'administration communale.

Un acte de transfert immobilier a été instrumenté le 1^{er} septembre 2008 et inscrit au registre foncier le 3 septembre 2008.

Pour respecter les engagements souscrits par les parties, notamment la coordination des travaux, la Municipalité a décidé d'établir un cahier des charges en vue de l'attribution d'un mandat d'ingénieurs civils selon la procédure des marchés publics sur invitation.

3. Opportunité

La Municipalité estime que toutes les conditions sont réunies pour concrétiser l'étude relative à l'amélioration du chemin de Chamoyron dans son tronçon supérieur. La réflexion a été étendue au remplacement de la conduite d'eau potable et à l'assainissement du réseau d'eaux claires et usées.

4. Présentation de l'avant-projet

Description de l'avant-projet

Sur un tronçon d'environ 100 m, compris entre le parking privé du bâtiment sis au chemin de Chamoyron 2 et l'accès sud-ouest à la Maison communale, il est prévu d'élargir le chemin, de créer un trottoir, de construire des collecteurs d'eaux claires et usées, de remplacer la conduite d'eau potable, d'adapter l'éclairage public et d'effectuer une réfection complète de la chaussée.

Coûts estimatifs des travaux

Sur la base d'une estimation sommaire, nous estimons les coûts des travaux à CHF 600'000.-, HT.

5. Crédit d'étude (honoraires)

Prestations	Montants	Total
<u>Bureau Tappy, Bornand et Michaud SA, ingénieurs civils</u>		
• Avant-projet	0.00	
• Projet de l'ouvrage	10'500.00	
• Procédure de demande d'autorisation	1'575.00	
• Appels d'offres, comparaisons et adjudication	5'250.00	
• Projet d'exécution	7'350.00	
• Exécution de l'ouvrage, direction générale et travaux	18'900.00	
• Gestion des modifications et documentation ouvrage	1'575.00	
• Mise en service, achèvement	2'100.00	
• Recherche pour raccordements privés EU/EC	3'000.00	50'250.00
Honoraires géomètre	4'000.00	4'000.00
Honoraires ingénieur en hydraulique	5'000.00	5'000.00
Frais de reproduction et débours	2'000.00	2'000.00
Divers et imprévus	3'750.00	3'750.00
Total brut		65'000.00
TVA 8.0%		5'200.00
Total TTC arrondi à		71'000.00

Le mandat principal a été attribué au bureau Tappy, Bornand et Michaud SA, ingénieurs civils à Vevey, sorti premier au classement de la procédure des marchés publics.

La TVA concernant les honoraires pour les réseaux publics des eaux claires, usées et l'eau potable peut être récupérée.

6. Planification et organisation

La planification du déroulement des étapes principales peut être estimée de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • Projet | juillet à septembre 2011 |
| • Présentation aux propriétaires touchés | septembre 2011 |
| • Envoi pour examen préliminaire au service des routes | septembre 2011 |
| • Enquête publique | novembre-décembre 2011 |
| • Appel d'offres | novembre-décembre 2011 |
| • Plans d'exécution | 1 ^{er} trimestre 2012 |
| • Préavis de construction au Conseil communal | Printemps 2012 |

7. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)

La Municipalité a tenu compte de la grille d'analyse ayant trait au développement durable. Ce projet répond à un problème au sein de la population puisqu'il vise à la sécurisation des piétons, par la création d'un trottoir, simultanément à l'amélioration de la chaussée et la construction de collecteurs. Il ne nécessitera pas de groupe de suivi, car le bureau mandataire assurera cette tâche importante.

Le mandat a été attribué selon la procédure des marchés publics, sur la base d'un cahier des charges.

Au niveau de la protection de l'environnement, il s'agit d'un pas de plus vers l'assainissement du réseau des eaux claires, eaux usées (mise en séparatif) et eau potable. D'autre part, l'éclairage sera adapté aux normes économiques et techniques actuelles, à l'instar des efforts de renouvellement entrepris depuis de nombreuses années par la Municipalité.

Ce projet va donc dans le sens d'un confort accru des usagers dans ce secteur où la cohabitation piétons - véhicules n'est pas toujours aisée, sans tenir compte de la présence d'enfants scolarisés.

8. Conclusions générales

La Municipalité souligne l'importance de cette étude pour renforcer particulièrement le confort des piétons dans un secteur de desserte aux services généraux (banque, administration, halte de chemin de fer, etc.).

9. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 71'000.- ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur l'exercice courant via les comptes 430.3185, 460.3185 et 810.3185.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : plans de l'avant-projet

Municipal délégué : M. Dominique Epp



Repere cantonal de nivellement n° 318 A
Altitude 563.31

Rue des Deux Villages

Chemin de Champvren

C.E.V.

NO. 174
R.S. = N

2

3

5

6

2050
JI

2048
JI

2047
JI

2045
JI

2043
JI

2046
JI

2043
JI

2038
JI

2095
JI

2082
JI

2081
JI

2083
JI

2084
JI

2089
JI

2085
JI

1254
JI

2089
JI

2090
JI

2098
JI

1255
JI

1259
JI

1578
TI

2099
JI

210
JI

2100
JI

1311
JI

1



555.00

2



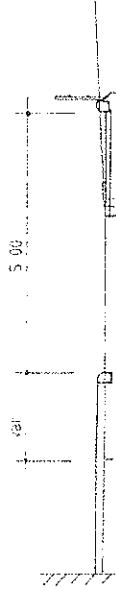
555.00

3



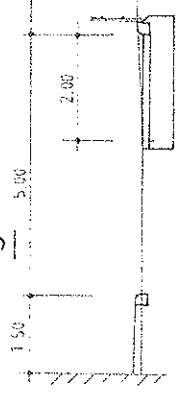
556.00

4



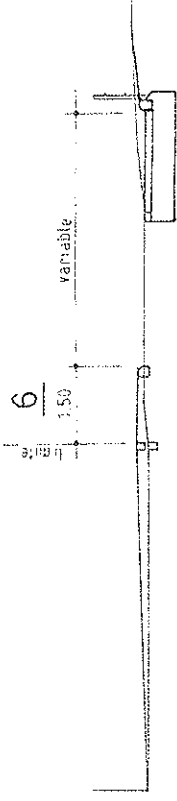
557.00

5



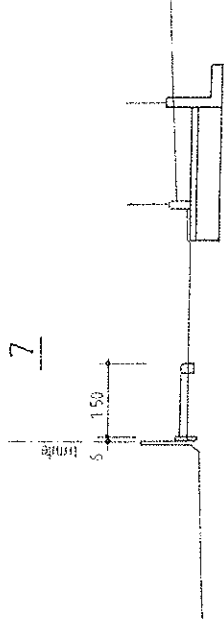
558.00

6



558.00

7



559.00

8



559.00

9



559.00

10



560.00

PROFIL TYPE (5) 1:50

